

Etude sur le Sport, le Genre et le Développement en Afrique

Résumé pays

Afrique du Sud, Egypte, Kenya, Maroc et Sénégal

23/11/2021



Table des matières

Introduction 1

Afrique du Sud 3

Egypte 5

Kenya 7

Maroc 9

Sénégal 11

Introduction

Contexte de l'étude

Alors que les travaux liant les thématiques femmes et sport se multiplient notamment en Europe et en Amérique du Nord, très peu d'études pluridisciplinaires se sont penchées sur la pratique du sport des femmes et des filles en Afrique. Face à cette lacune, une recherche multidimensionnelle, analysant les freins socioculturels, économiques et institutionnels à la pratique sportive des femmes et des filles et les difficultés spécifiques qu'elles peuvent rencontrer dans cette pratique, et ce dans différents contextes apparaît indispensable. La participation des femmes et des filles aux projets, programmes et politiques sectorielles dans le secteur du sport est également insuffisante pour faire entendre pleinement leur voix et prendre en compte les attentes et besoins spécifiques.

Dans ce contexte, l'AFD a confié fin 2020 à PWC, en partenariat avec l'IRIS et Women Sports Africa, la mission de réaliser une étude innovante : Sport, Genre et Développement en Afrique. Cette étude est à la croisée de deux ambitions grandissantes pour l'AFD : la lutte en faveur de l'égalité femmes-hommes et l'émancipation des femmes d'une part ; l'utilisation du sport comme levier de développement durable d'autre part. En effet, lorsqu'on parle de pratique sportive des femmes ou place des femmes dans le sport, on touche de manière beaucoup plus large au droit fondamental des femmes à disposer de leur corps. La pratique d'un sport et d'une activité physique apporte de nombreux bénéfices au niveau individuel (en termes de santé, de développement d'une forme de résilience et de la confiance en soi) et au niveau sociétal en termes de cohésion sociale et développement économique par exemple. Pourtant, les freins et obstacles restent nombreux et les inégalités persistantes.

Si une partie des enjeux sont communs à l'ensemble des pays africains (voire du monde), les spécificités socio-culturelles ainsi que l'histoire sportive des différents pays de l'étude (Afrique du Sud, Egypte, Kenya, Maroc et Sénégal) sont particulièrement importantes à prendre en compte pour favoriser l'élaboration d'actions les plus efficaces possibles pour chacun des contextes permettant à l'AFD d'orienter ses financements vers des programmes et projets pertinents, innovants et à fort impact.

Les inégalités dans le secteur sportif : une réalité universelle

Les discriminations et les inégalités de sexe dans le secteur sportif sont une réalité générale et l'on constate des difficultés similaires sur l'ensemble des pays, en Afrique mais également en Europe, plus ou moins pesante en fonction des contextes et des réponses apportées par les acteurs locaux. La charge familiale en est une bonne illustration : en effet si le fait de s'occuper des enfants est une contrainte à la pratique sportive dans le monde entier, elle est plus forte quand les enfants sont nombreux, et qu'il n'existe pas de dispositif de prise en charge.

L'insuffisance des données

Les données quantitatives, pourtant nécessaires pour développer des politiques et programmes efficaces sont peu nombreuses et quand elles existent, insuffisamment exploitées et diffusées, mais cette tendance commence à changer. Ainsi, le département des Sports du ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports au Maroc commence ainsi à consolider les données des différentes fédérations royales, encouragé dans cette démarche par la mise en place de la Budgétisation Sensible au Genre. Une attention à d'autres déterminants doit également être portée afin de ne pas considérer la diversité des femmes comme une catégorie homogène.

Les violences, encore taboues

Les violences contre les femmes et les filles dans le secteur du sport, qu'elles soient verbales, psychologiques, sexuelles ou physiques, restent un sujet tabou, difficiles à aborder et cette tendance évolue beaucoup trop lentement, même si certains acteurs se mobilisent. En Afrique du Sud, par exemple, des associations, comme Grassroot Soccer, mettent en œuvre des *safe spaces*. Il existe également des espaces similaires en Egypte avec le programme « Girl Power ». Au Kenya, des campagnes de sensibilisation contre le mariage forcé et l'excision sont diffusées à l'occasion de matchs de cricket. Au Maroc, un dispositif législatif pour lutter contre les violences faites aux femmes a été adopté en 2018.

Les problématiques de gouvernance

La présence et la participation des femmes à la gouvernance du secteur est nécessaire à la prise en compte des inégalités et à la lutte contre les discriminations. La faible féminisation de l'encadrement sportif, technique et administratif, reste un frein au développement d'une pratique massive. La cooptation, les réunions tardives, les

jeux d'influence, autant de pratiques informelles qui maintiennent cette tendance mais qui peuvent être combattues. Des mécanismes incitatifs ou contraignants se développent pour accompagner les acteurs dans ces transformations. Au Kenya, en accord avec la Constitution, la législation impose un quota de 30% de femmes pour l'élection et la composition des comités et commissions des fédérations sportives. L'application tarde toutefois à se généraliser.

Le rôle des médias dans la lutte contre les discriminations et les inégalités

Les médias façonnent l'opinion, particulièrement dans le secteur sportif, phénomène social et spectaculaire. Pourtant, trop souvent, les sportives restent insuffisamment présentes et mal représentées dans les médias généralistes ou spécialisés qui entretiennent les stéréotypes sexistes autour du corps des femmes et une vision très genrée du sport. Par exemple, au Maroc, une ancienne championne a ainsi pu être interrogée à la radio sur ses habits jugés scandaleux... Depuis, l'instance de régulation s'est désormais saisie du sujet, annonçant par exemple en 2019, une suspension d'antenne temporaire après des propos misogynes d'un animateur phare. En parallèle, la visibilité grandissante et la diversité des rôles modèles sportives participent d'une vision inclusive du sport, dans lequel toutes les filles et les femmes pourraient se projeter.

Des infrastructures encore inadaptées

Insuffisantes en nombre et mal réparties sur les territoires, les infrastructures sportives sont rarement adaptées aux besoins des femmes, perçues comme un public non prioritaire. On le voit dans leur conception (vestiaire, sanitaire, etc.), mais aussi dans leur gestion (équipements dédiés, horaires adaptés, etc.). Des dynamiques s'engagent pourtant en faveur d'infrastructures inclusives. Au Maroc, au-delà des innovations proposées par le secteur privé dans les grandes villes, comme les salles de sport réservées aux femmes avec système de garde d'enfants, c'est la mise en conformité progressive des grandes infrastructures aux normes internationales en parallèle du développement des infrastructures de proximité par les collectivités territoriales qui pourrait avoir un effet d'entraînement.

L'importance de l'école

Les écoles, du primaire à l'université, restent un puissant vecteur de développement de la pratique sportive des femmes et des filles en Afrique car c'est par le sport scolaire que les jeunes filles découvrent le sport pour la première fois. A vocation universelle et en progrès constant, la scolarisation offre ainsi un cadre rassurant et égalitaire pour la pratique du sport. La sensibilisation et l'éducation par le sport sont essentielles car l'école est le premier lieu d'émancipation des filles et d'émergence de générations inclusives et égalitaires. Toutefois, une attention doit également être portée pour encourager le maintien de la pratique par la suite. C'est le cas du Kenya, où le plan national stratégique de l'éducation prévoit la création d'établissements scolaires spécifiques à destination des talents sportifs afin de leur permettre d'entamer puis de poursuivre une carrière sportive.

Perspectives

Ainsi, si les inégalités restent fortes et les discriminations nombreuses, on observe une prise de conscience réelle à différents niveaux qui amorce l'évolution des tendances. Il y a des réticences et les changements sont lents, au rythme de la transformation sociale. L'enjeu est pourtant majeur : la situation des femmes dans le secteur du sport est un reflet de leur situation dans la société en général, et son amélioration contribuera de fait à une amélioration plus globale des droits des femmes et inversement. A titre d'exemple, la professionnalisation et l'amélioration des conditions économiques des sportives contribuent à leur autonomisation, tout comme l'autonomisation, notamment économique peut leur permettre d'accéder plus facilement et plus librement à la pratique sportive. En ce sens, on peut saluer les initiatives en faveur du football féminin au Maroc et espérer que ces pratiques se généralisent.

Faire évoluer les rôles et places des femmes impactent nécessairement les rôles et places des hommes et la représentation qu'on peut avoir de la masculinité. En ce sens, les hommes ont une responsabilité déterminante, pour incarner une masculinité positive porteuse de valeurs égalitaires favorables à la mixité.

Des changements sont à l'œuvre et les initiatives se multiplient, portées par la société civile, le secteur privé mais également par des sportives et sportifs de haut niveau : elles révèlent la prise de conscience d'une partie de la population et de certains acteurs de la filière sport des enjeux d'égalité de genre. Pour aller plus loin, il faudra des actions volontaristes portées par une vision partagée, celle d'investir dans le sport et de manière équitable entre les hommes et les femmes.

Afrique du Sud



Malgré un engagement des pouvoirs publics en faveur du sport pour tous, la pratique sportive des femmes et les filles s'est inégalement développée, restant fortement influencé par l'origine sociale

En Afrique du Sud, les autorités ont promu l'égalité des sexes dans les politiques gouvernementales y compris celles liées au sport tels que le « National Sport and Recreation Amendment Act » de 2007 ou la « Transformation Charter for South African Sport » de 2012 et dans les plans stratégiques et de développement. Bien que ces documents soulignent la nécessité d'éliminer toutes les barrières susceptibles d'affecter l'inclusion et la participation des femmes et des filles dans le sport, et affichent une volonté de le faire, ils peinent à se concrétiser dans les faits. L'Afrique du Sud ainsi est l'un des premiers signataires de la Déclaration de Brighton¹, mais l'insuffisante implication des femmes et des filles dans le sport a été reconnue par le ministre des Sports, des Arts et de la Culture comme un problème majeur, engageant de nombreux acteurs et non seulement les institutions publiques à participer à la promotion du sport auprès des femmes. Ainsi, le Comité olympique sud-africain a mis en place des programmes d'excellence afin de soutenir financièrement les sportifs prometteurs, y compris les femmes. Toutefois, elles restent très minoritaires dans ces programmes. Il en est de même pour les entraîneuses et personnels d'encadrement, qui ne sont pas inclus dans ces programmes d'excellence. Hors champs gouvernemental et fédéral, parmi les initiatives mises en place, ONU Femmes, en lien avec l'association Grassroot Soccer, s'attèle à lutter contre les violences faites aux femmes et contre les infections sexuellement transmissibles, grâce au football. De son côté, l'association GSports4Girls, lancée en 2006 encourage le monde économique à soutenir les sportives sud-africaines de haut niveau notamment via du sponsoring.

A l'échelle nationale, la participation sportive des femmes et des jeunes varie en fonction des sports : la part de femmes licenciées est comprise entre 10% et 20% dans le rugby, le jukskei, le football et le cricket. L'athlétisme, la pétanque, l'aviron, le softball et le tennis ont une participation féminine comprise entre 35% et 49 % et seul le tennis de table, la natation, le netball et la gymnastique ont une participation féminine supérieure à 50%. Dans le pays, le sport féminin est encore principalement amateur, à l'exception du football et du netball qui ont des ligues semi-professionnelles. L'équipe nationale féminine de cricket est quant à elle, la seule équipe féminine à jouer en compétition (séries internationales avec le Pakistan et l'Inde). Enfin, les femmes pratiquant le cricket, le football, le netball et le rugby étaient, avant la pandémie, les seules à percevoir une rémunération. Concernant la pratique sportive scolaire, les fédérations d'athlétisme, de cricket, de netball de volleyball et de rugby, représentent les sports les plus populaires (en nombre) dans les écoles du pays.

Les femmes parviennent toutefois à être de plus en plus présentes sur les terrains de sports (la délégation olympique sud-africaine est passé de 25 athlètes en 1992 à 43 en 2016) mais il reste beaucoup à faire au niveau de l'implication au sein des instances dirigeantes. En effet, le nombre de femmes au sein des conseils d'administration varie fortement d'un sport à un autre : la fédération de volley-ball ne compte aucune femme tandis que celles de tennis de table, du netball et du jukskei comptent 50 % ou plus de femmes. Les fédérations de

¹ <https://iwqwomenandsport.org/brighton-declaration/>

gymnastique et netball ont des présidentes et celles de boxe, hockey, jukskei, netball et tennis de table ont des femmes comme directrice générale.

Au sein du nouveau conseil d'administration de la Confédération sportive sud-africaine et du Comité olympique, la nomination de 5 femmes parmi les 8 membres du conseil d'administration marque un tournant significatif.

Le sport féminin est rarement diffusé à la télévision, et lorsqu'il l'est, la programmation a lieu en dehors des heures de grandes audiences. La majorité des sud-africains estiment qu'environ 90 % de la couverture est consacrée aux hommes dans le sport. De plus, la couverture des événements sportifs de femmes est souvent sexualisée, pour cibler un public majoritairement composé d'hommes. Ce manque de couverture médiatique du sport féminin est doublement préjudiciable. Tout d'abord, des communautés ne savent pas que certains sports existent ou sont ouverts à la pratique des femmes. De surcroît, le manque d'exposition des femmes limite les parrainages et le sponsoring car les entreprises estiment qu'il n'y a pas de retour sur investissement dans le sport féminin.

Afin d'encourager la pratique sportive, des mesures incitatives concernant l'offre sportive, existent parmi lesquelles : les politiques sportives qui s'efforcent d'adapter et de sécuriser les installations pour encourager les femmes à prendre part à des activités sportives à l'image du Plan National pour les sports et les loisirs. Toutefois, ces volontés politiques peinent à se concrétiser dans les faits puisque dans les régions rurales éloignées des grandes villes (Limpopo par exemple), il existe peu voire aucune installation sportive disponible pour les femmes et les filles (ex : manque de vestiaire). Ainsi, la priorité est souvent donnée aux hommes, tant au niveau de la disponibilité des équipements, qu'au niveau des conditions générales de la pratique car les créneaux horaires réservés aux femmes sont tardifs et les conditions de sécurité et d'accès sont insuffisantes. De plus, la réduction de l'importance de l'éducation physique en tant que matière scolaire, pénalise la découverte de la pratique sportive dans un lieu sécurisé. Le manque de disponibilité des vêtements spécifiques aux femmes contraint également la pratique sportive. Enfin, les violences basées sur le genre et les violences sexuelles dans les milieux sportifs sud-africains restent très nombreuses et sont souvent sous-estimées, sous-déclarées et généralement pas abordées.

Concernant la demande sportive, de nombreux obstacles, peuvent également être mis en lumière parmi lesquels : le patriarcat car en dépit des efforts du gouvernement les hommes dominent les instances sportives du pays ; une culture où le sport reste majoritairement pratiqué par des hommes et où les femmes sont censées assumer l'ensemble des tâches domestiques, la religion car certains groupes religieux désapprouvent la participation des femmes et des filles au sport, en raison de la tenue vestimentaire, le manque de soutien qui affecte la capacité des femmes et des filles d'accéder aux ressources (souvent financières), le contexte socio-économique et la puberté car dans les milieux où les priorités sont limitées aux besoins essentiels, il devient difficile voire impossible d'allouer une partie du budget à l'achat d'articles sportifs (soutien-gorge) ou de produits sanitaires (serviettes hygiéniques), la criminalité et violence car pour participer à des activités sportives, les femmes issues de communautés défavorisées sont particulièrement exposées à des actes, tels que les agressions, le harcèlement sexuel et les agressions, le manque de financement et de professionnalisation car à l'exception du cricket, du football, du netball et du rugby, le sport féminin reste amateur, la désinformation et le manque de connaissance du sport qui impactent l'engagement des femmes dans le sport, le contexte sanitaire car en raison de la COVID-19, le sport féminin en Afrique du Sud n'étant pas professionnel, tous les matchs, compétitions et programmes sportifs ont été suspendus, le manque d'implication des groupes marginalisés dans les politiques sportives empêchant les femmes handicapées, confrontées à de nombreux défis, d'être entendues.

Malgré une faible médiatisation et des barrières à la pratique sportive, le sport pratiqué par les femmes dispose d'un fort potentiel de développement en Afrique du Sud tant sur la pratique amateur, que sur la pratique de haut niveau avec le soutien des acteurs publics, privés et de la société civile notamment sur la médiatisation, la représentativité dans les instances de gouvernance, de protection des femmes victimes de violence et d'accès aux infrastructures.

Egypte



L'Égypte est une grande nation sportive qui a affiché de grandes ambitions en matière d'égalité des sexes avec la publication de sa stratégie Femme 2030 dans tous les secteurs d'activité. Toutefois, cette stratégie peine à pénétrer la sphère sociale qui reste encore ancrée dans les valeurs traditionnelles.

L'Égypte est l'un des pays africains avec le plus beau palmarès sportif tant sur le plan régional qu'international. Néanmoins, des différences financières et culturelles entre les hommes et les femmes persistent. Les femmes athlètes, quel que soit le sport, sont peu soutenues par les fédérations et l'État. Face à ce constat, le gouvernement égyptien a œuvré ces dernières années pour l'égalité des sexes notamment à travers la signature d'une convention internationale garantissant dès 2015 l'adoption des 17 Objectifs de développement durable de l'ONU ainsi que l'opposition aux mariages forcés, aux violences faites aux femmes et aux enfants.

Notons que l'Égypte était le premier pays au monde à publier sa stratégie de la Femme 2030. L'ONU a adopté ce cadre stratégique comme guide référentiel à destination de tous les pays pour mettre au point leurs politiques et stratégies de promotion de la femme et l'activation de son rôle social dans tous les secteurs, y compris le sport. Toutefois, la pratique de l'égalité réelle entre les sexes reste difficile.

Le développement de la pratique sportive des femmes et des filles en Égypte est encouragé par la multiplication des actions de la société civile et des organisations internationales. Le programme "Girl Power", soutenu notamment par le Bureau des Nations unies pour le sport au service du développement et de la paix, a créé des "Safe Spaces" pour la pratique du basket-ball féminin. De plus, le programme accompagne des jeunes filles issues de quartiers défavorisés, et fait du basket un moyen pour construire un projet de vie et acquérir des compétences sociales. De son côté, le British Council avec son programme "Premier Skills", créé en 2007 en partenariat avec la Premier League, le ministère de la jeunesse et des sports, le ministère de l'éducation, la Fédération égyptienne de football et plusieurs universités, vise à développer la formation des entraîneurs et la pratique du football féminin. L'objectif est d'aider les jeunes filles à développer confiance en elles et sentiment de légitimité à pratiquer du sport, également à lutter contre les discriminations et les préjugés dans le reste de la société, en encourageant notamment les pouvoirs publics à soutenir l'accès des filles dans les centres sportifs.

En Égypte, le sport de compétition est largement dominé par les hommes. Bien qu'il existe des équipes féminines dans la majorité des sports, des contraintes culturelles et religieuses pèsent encore. Il serait cependant injuste de généraliser la manière dont les fédérations gèrent les quotas d'athlètes masculins et féminins. Si de nombreuses fédérations recensent des équipes féminines uniquement pour satisfaire un quota ou mandat au niveau international, ce n'est pas le cas du tennis, du squash, de la natation, de l'haltérophilie, de la lutte et des arts martiaux, où l'Égypte compte des championnes de renommée internationale.

Ainsi dans le sport de haut niveau, notamment les Jeux Olympiques, le nombre d'athlètes féminines a doublé entre les Jeux de Sydney en 2000 et ceux de Rio en 2016, passant de 15 à 37. Cette évolution reflète la volonté du Comité national olympique égyptien d'intégrer davantage de femmes dans les équipes nationales olympiques.

Par ailleurs, sur les cinq dernières participations aux Jeux Olympiques, les sportives égyptiennes de haut niveau pratiquent davantage certains sports dont la natation artistique (27 athlètes), l'escrime (14 athlètes), le tennis de table (11 athlètes), le tir à l'arc (10 athlètes), l'haltérophilie. (8 athlètes) et taekwondo (6 athlètes). Il s'agit du top

six des sports dans lesquels les athlètes féminines égyptiennes excellent le plus dans les sports de haute performance en plus des sports d'équipe tels que le football, le basket-ball et le handball.

De nombreuses initiatives d'autonomisation des femmes parrainées par le gouvernement (comme la campagne sportive pour les femmes intitulée "You Matter the Most"), depuis une dizaine d'années, contribuent à faire évoluer l'engagement des femmes dans le sport. Cependant, si la pratique du sport se développe chez les femmes, celles-ci peinent à trouver leur place dans la gouvernance sportive. Le site internet du ministère de la jeunesse et des sports répertorie 31 fédérations olympiques et 9 fédérations non olympiques, avec des conseils d'administration dominés par des hommes, la représentation féminine variant de 0 à 5%. Les exceptions sont la fédération de kayak et la fédération de gymnastique, où la représentation féminine au conseil d'administration est d'environ 50%. Le constat est le même pour les postes d'entraîneuses. Différents motifs tels que les normes sociales et culturelles, les tâches domestiques ou les inégalités salariales, expliquent pourquoi ces fonctions sont très clairement dominées par les hommes. L'école joue aussi un rôle fondamental dans la découverte et le développement de la pratique sportive.

Le programme d'éducation physique dans les écoles gouvernementales était inexistant jusqu'en 2020. Ce manque d'attention a été corrigé par le lancement, à l'échelle nationale, d'une réforme de l'éducation physique, impliquant à la fois les ministères de la Jeunesse et de l'Éducation. Outre le développement des compétences physiques des élèves, l'objectif est de mettre en place la fédération égyptienne du sport à l'école responsable de la détection des talents sportifs. Le second projet participant à la réforme du programme d'éducation physique est le projet national "Hayah kareema" qui par la rénovation et l'équipement de 50 centres de jeunesse du pays permettra de créer des espaces où les jeunes égyptiens pourront se former et développer leur potentiel sportif.

Concernant les médias nationaux, en 2017, 90 % des heures de télévision consacrées aux sports sont dédiés aux sports masculins, la pratique sportive des femmes et des filles étant considérée comme moins importante. La couverture médiatique des sports féminins est uniquement renforcée lors des Jeux olympiques et des événements sportifs qualifiés de sports perçus comme "féminins" tels que la gymnastique ou le patinage. Dans les autres disciplines, les histoires inspirantes d'athlètes féminines font défaut tout comme les informations sur les performances sportives, privant ainsi le sport féminin de l'intérêt du grand public. Les médias commencent toutefois ces dernières années, au travers les réseaux sociaux, à davantage mettre en lumière les exploits de sportives.

Concernant l'offre sportive, les différentes contraintes identifiées sont : des politiques sportives insuffisantes qui se concrétisent par un manque d'adaptation des installations et des infrastructures à une pratique sportive de haut, comme le manque de vestiaires, la faible disponibilité d'équipements pour les femmes sportives du fait des disparités financières entre les équipes masculines et féminines, le coût financier que représente les activités sportives, les violences basées sur le genre et les violences sexistes dans les milieux sportifs liées notamment à la précarité des sportives et au vide juridique sur les violences domestiques.

Concernant la demande sportive, de nombreux obstacles peuvent être mis en exergue parmi lesquels : l'omniprésence du patriarcat dans la société égyptienne qui explique que plus de 2/3 des femmes pensent que le rôle principal de la femme est confiné entre les murs de son foyer en tant qu'épouse et mère ; les nombreuses considérations culturelles car les besoins des sportives égyptiennes sont souvent en conflit avec le contexte religieux, les rôles prescrits pour les femmes et les normes sociales égyptiennes ; l'influence de la religion dans la pratique du sport, la plupart des restrictions sociales et culturelles imposées aux athlètes féminines (port du voile, ne pas exposer publiquement son corps) découlant principalement des doctrines patriarcales et de l'interprétation des textes religieux ; le manque de soutien de la part des familles, des clubs et parfois des fédérations pour atteindre le niveau professionnel alors que les athlètes féminines ont besoin d'un soutien important tant financier que moral ou psychologique ; les considérations d'ordre socio-économique qui ont un impact sur la continuité et le succès des femmes dans le sport ; la question de l'âge puisque à la puberté, elles sont parfois contraintes d'arrêter toute pratique sportive pour des raisons culturelles ; une absence de sécurité pour les femmes pratiquant le sport, que ce soit dans l'accès aux infrastructures sportives (déplacements nocturnes) ou dans la permanence du harcèlement sexuel ; le manque de financement du sport féminin amateur en raison de la priorité donnée aux hommes mais également en raison du fait que les femmes doivent faire leurs preuves avant de bénéficier d'investissements ; une désinformation et des connaissances limitées du sport féminin dues à une couverture médiatique limitée et à une sensibilisation minimale qui renforcent les stéréotypes négatifs concernant le sport féminin.

Kenya



Au Kenya, la pratique sportive des filles et des femmes se démocratise progressivement, avec le soutien des autorités publiques, des acteurs privés et de la société civile

La Constitution kényane reconnaît l'égalité entre les femmes et pour les hommes, en matière de droits et d'opportunités dans les domaines politique, économique, culturel et social, et interdit les discriminations fondées, notamment, sur le sexe. Des programmes publics comme *Kenya Vision 2030*, et des initiatives privées œuvrent à l'égalité de genre dans le sport et à la promotion du sport féminin, de compétition ou de loisir, amateur ou professionnel.

Lors des JO de Pékin en 2020, sur 85 athlètes de la délégation kényane, la majorité des athlètes étaient des femmes. (49/85)

Parmi les initiatives associatives démocratisant la pratique du sport des femmes et des filles, le dispositif « Breaking the Silence » de l'association humanitaire *Horn of Africa Development*, soutenu par la FIFA, a pour objectif de s'appuyer sur le football pour créer un climat de confiance pour les jeunes filles qui ont été victimes de mutilations génitales, de viols et de mariages forcés. Une autre action est celle de *Moving the Goalposts* qui utilise le football pour changer les mentalités vis-à-vis du rôle des femmes au Kenya afin de contribuer à leur émancipation et d'œuvrer pour l'égalité des sexes. L'organisation *Box Girls* contribue également à la pratique du sport féminin, car elle enseigne la boxe aux filles issues de communautés marginalisées tout en proposant des ateliers sur les compétences de vie telles que la prise de décision, la confiance et le leadership. Enfin, certaines communautés, comme les Massaïs, utilisent le cricket pour défendre la place des femmes dans la société kényane et sensibiliser au mariage forcé et à l'excision à travers des campagnes de sensibilisation.

Au Kenya même si le sport est majoritairement pratiqué par des hommes, la pratique des femmes se développe dans différentes disciplines. D'après une enquête menée à Nairobi, sur 100 sportives, 24 de femmes pratiquent le basketball, 24 pratiquent le volleyball, 20 le hockey, 19 le netball et 13 le handball. De plus, les femmes sont de plus en plus représentées dans des sports tels que le football, le rugby, la boxe et le taekwondo, qui étaient traditionnellement dominés par les hommes. Toutefois, le choix des sports pratiqués par les filles et les femmes demeure très contraint par les stéréotypes de genre et la perception des disciplines. L'âge est également un facteur déterminant de la participation des femmes qui conditionne le type de sports pratiqués - les jeunes femmes pratiquent davantage de sports impliquant des contacts physiques (le basketball et le handball) comparativement aux femmes plus âgées. Concernant le sport de haut niveau, la présence des femmes n'a eu de cesse de croître (depuis 2000, elles représentent au moins 40% de la délégation kényane aux JO contre 10% entre 1956 et 1988).

Même si les femmes deviennent de plus en plus présentes sur les terrains, il reste beaucoup à faire au niveau de l'implication au sein des instances dirigeantes. En effet, la seule disposition significative en matière de genre est la règle des 30% sur l'élection et la composition des comités et commissions des fédérations sportives. Or, seules des mesures superficielles ont été adoptées comme la cooptation des femmes dans des postes sans responsabilité. Bien que la ministre des Sports, de la Culture et du Patrimoine soit actuellement une femme, les compositions du ministère et des fédérations sportives renforcent le constat du manque de représentativité des femmes dans la gouvernance sportive kényane. Les facteurs sociaux (manque de compétences en leadership), politiques (existence de préjugés sexistes dans la nomination des officiels sportifs, manque de soutien et d'entraide

entre les femmes) et économiques (manque de soutien financier des femmes dans le monde du sport) sont autant de raisons avancées pour expliquer le manque de présence des femmes au poste à responsabilité dans les organisations sportives. L'absence de diversité de genre s'étend également à l'encadrement sportif technique bien qu'en matière de formation, les femmes ont désormais tendance à s'orienter vers ce secteur presque autant que les hommes (en 2019, parmi les 10 064 personnes qui se sont dirigées vers une formation spécialisée dans le domaine de la performance physique humaine et les loisirs 4 976 étaient des femmes).

Au Kenya, les athlètes féminines ne bénéficient pas d'une couverture équitable et proportionnelle à leur pratique et leurs performances en raison de la prédominance des hommes dans les médias qui fixent les normes de représentation des sports féminins. Ce manque de couverture médiatique, même au niveau de l'élite, contribue à façonner négativement la vision de la participation des femmes au sport, à réduire son acceptabilité et son importance et à ne pas fournir de modèles à suivre pour les filles et les femmes. L'augmentation du nombre de journalistes sportives femmes peut en partie répondre à ces problématiques, sous réserve qu'elles soient sensibilisées à la lutte contre les stéréotypes.

Afin d'encourager la pratique sportive, des mesures incitatives concernant l'offre sportive, existent parmi lesquelles : le développement économique des entreprises du secteur sportif, qui favorise la pratique sportive des femmes et des filles issues de la classe moyenne éduquée ; l'influence positive des mouvements de promotion pour les droits des femmes et la fonction de rôle-modèle des championnes. Toutefois, de nombreux freins continuent de peser sur l'offre sportive parmi lesquels un engagement insuffisant des acteurs publics pour promouvoir la pratique sportive des femmes et des filles, en raison d'allocations budgétaires insuffisantes et d'une attention moindre portée à la pratique sportive des femmes et des filles et ce dans toutes les disciplines; un écosystème sportif qui, en raison de la méfiance vis-à-vis des pouvoirs publics, demeure très dispersé et n'a pas rendu possible le passage à l'échelle et l'approche structurée et générale de promotion de la pratique sportive des femmes et des filles ; la mauvaise qualité des infrastructures, qui ne sont pas adaptées aux besoins spécifiques des femmes, et l'usage quasi exclusif des infrastructures par les hommes; un manque de participation des femmes aux instances de gouvernance ne permettant pas la prise en compte systématique des besoins pratiques et des intérêts stratégiques des femmes et des filles; des inégalités en matière d'accès à l'éducation qui empêchent la découverte du sport à l'école pénalisant ainsi la pratique sportive des filles issues de milieux modestes et ruraux ; des opportunités économiques et professionnelles dans le secteur sportif qui restent encore moins importantes pour les femmes à l'image des inégalités salariales ; des violences basées sur le genre et les violences sexistes dans les milieux sportifs qui restent un sujet tabou et opaque en raison de l'absence d'une politique ministérielle nationale et d'un code de conduite pour guider la nomination et la conduite des officiels des équipes nationales et des clubs, d'une faible sensibilisation à ces sujets et du manque d'accompagnement des victimes.

Concernant la demande sportive, de nombreux obstacles, peuvent également être mis en exergue tels que : les tâches domestiques et une socialisation différenciée conduisant les femmes à assurer une part considérable des activités domestiques, pour lesquelles elles sont considérées comme prédestinées ; un manque d'autonomie économique et une participation réduite à la vie économique formelle ; des freins culturels comme le mariage et le premier enfant qui augmentent les activités domestiques et la charge familiale ; des interprétations religieuses qui limitent la pratique en raisons de l'inadaptation de l'environnement dans lequel se déroule la pratique sportive ; des normes socio-culturelles qui conduisent à percevoir le sport comme un univers masculin incompatible avec la « décence » attendue des femmes et des filles ; les mutilations génitales qui entravent la pratique sportive en raison des douleurs ressenties lors de la pratique ; une gestion difficile de l'hygiène menstruelle (questions budgétaires, absence de structure sanitaire propre ou d'espaces privés), qui explique que les filles se détournent de la pratique sportive à l'âge de la puberté ; la crise sanitaire de la COVID-19, qui en raison des perturbations économiques engendrées a obligé de nombreuses femmes à réduire leurs pratiques sportives pour chercher de nouveaux moyens de subvenir aux besoins de leur famille.

En dépit des difficultés auxquelles sont confrontés les sportives kényanes, des actions concrètes permettraient de développer la pratique sportive des femmes auprès des acteurs publics, privés et de la société civile en matière de médiatisation, de représentativité dans les instances de gouvernance, de protection des femmes victimes de violence et d'accès aux infrastructures sportives.

Maroc



Les autorités ont compris les bénéfices à attendre d'une politique affichée en faveur de la pratique sportive des femmes et des filles mais en dépit d'initiatives multiples, publiques et privées, la réalité sur le terrain tarde à se concrétiser pour toutes et tous, en particulier dans les zones rurales et périurbaines.

Depuis une dizaine d'années, le Maroc s'est engagé à promouvoir la pratique sportive des femmes et des filles à l'échelle nationale notamment dans le cadre de la mise en place en 2009 par le ministère des Sports de la « Stratégie nationale du Sport à l'horizon 2020 » et la création en 2011, d'un Comité de promotion du sport féminin. Ainsi, les pouvoirs publics marocains affichent leur volonté de développer des dispositifs en faveur de la pratique sportive, à destination des filles et des femmes et de faire du sport un levier pour lutter contre les inégalités liées au genre.

Plus récemment, a été adopté un plan pour le football féminin qui prévoit un budget d'environ 5,6 millions euros avec l'ambition de porter à 90 000 le nombre de pratiquantes en 2024. Outre les actions des pouvoirs publics, c'est une multitude d'acteurs qui s'engage pour le développement du sport féminin au Maroc. Du côté des organisations internationales, elles s'engagent peu à peu sur la thématique à l'image du projet « Intégration par le sport » de la GIZ. Concernant les acteurs privés, ils sont essentiels dans la promotion de la pratique sportive des femmes et des filles comme en témoigne les activités de mécénat, les activités économiques comme la marque « City Lady » qui sont dédiées à l'activité sportive des femmes, ou encore les campagnes de sensibilisation (#CLICHÉ) qui déconstruisent les stéréotypes concernant le sport. Enfin, du côté de la société civile, des initiatives locales voient le jour, à l'image du projet de TIBU Maroc ou de l'association Khouloud. À cela, s'ajoutent les actions des clubs sportifs, tels que le Sporting Club de Casablanca, et les engagements des fédérations sportives pour accroître la promotion du sport auprès des femmes et des filles. Toutefois, des besoins se font encore ressentir en particulier dans les zones rurales et périurbaines car les collectivités locales restent en retrait dans la promotion de la pratique des sports et des femmes et les administrations en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes semblent peu impliquées sur le sujet. Plus globalement, les interventions des acteurs publics locaux se limitent à l'attribution de subventions aux associations sportives de femmes. Des efforts sont donc nécessaires pour promouvoir le sport féminin à l'échelle de tout le Royaume.

Bien qu'en progression, la pratique sportive au Maroc reste modeste, en particulier chez les femmes et les filles. Elle tend toutefois à se démocratiser. Ainsi, dans le sport de haut niveau, entre 2000 et 2016, la délégation marocaine a connu une augmentation du nombre d'athlètes (de 9 à 19 femmes), qui se répartissent davantage dans les sports individuels. Le constat est le même pour le sport de masse, où les femmes et les filles semblent se tourner davantage vers les sports individuels (y compris des sports majoritairement pratiqués par des hommes : la boxe, le judo et le taekwondo), que les sports collectifs. Enfin, des pratiques non licenciées qui englobent les activités physiques voient la participation des femmes augmenter : la proportion de femmes pratiquant la marche, le fitness et la gymnastique est importante. L'école joue aussi un rôle fondamental dans la découverte et le développement de la pratique sportive, c'est pourquoi des actions sont à réaliser à travers l'enseignement obligatoire de l'éducation physique et sportive, l'organisation de compétitions scolaires, l'augmentation de la part de femmes dans le corps enseignant ou le développement de filières sport-études.

Malgré une pratique du sport en augmentation chez les femmes, celles-ci peinent à prendre leur place dans la gouvernance sportive. Sur les 53 fédérations sportives que compte le Maroc, seules quatre sont présidées par des femmes (contre 3 sur 44 en 2008). Il s'agit de la Fédération royale marocaine des sports aérobics, fitness, hip hop et disciplines assimilées, la Fédération royale marocaine de volleyball, la Fédération royale marocaine du sport pour tous et la Fédération royale de bridge. L'inadaptation des infrastructures sportives contraint également la pratique sportive des femmes et des filles. Non seulement elles sont rarement considérées comme prioritaires pour utiliser ces infrastructures et n'y ont donc pas toujours accès aux horaires adaptés, mais leurs besoins spécifiques sont rarement pris en compte (vestiaires séparés, etc.). Ainsi, des besoins concernant l'adaptation des infrastructures sportives sont nécessaires, mais également la sécurisation des espaces publics, l'augmentation de personnels accueillant des filles ou encore le développement de programmes de sensibilisation à destination des familles et des communautés.

Selon les données du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, les femmes ne représentent que 15% des cadres salariés et bénévoles des fédérations sportives en matière de gestion et encadrement.

Malgré l'élaboration d'une Charte nationale pour l'amélioration de l'image de la femme dans les médias en 2005, les filles et femmes sportives restent sous-représentées (en 2012 elles représentaient 5% de la couverture des sports), les stéréotypes restant forts, l'accent est mis sur les qualités esthétiques des athlètes alors que le travail et les efforts de ces dernières sont peu traités. Par ailleurs, les difficultés financières des équipes ou les problématiques de harcèlement ne sont pas abordées de manière objective et les équipes de niveau intermédiaire ainsi que la pratique amateur sont quasiment absentes des médias. Malgré des progrès réalisés au profit des femmes journalistes, leur proportion dans le secteur du journalisme sportif reste trop modeste et le harcèlement, demeure une préoccupation majeure. Depuis 2019, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) sanctionne les comportements inappropriés pour faire respecter les « obligations en matière (...) de lutte contre les stéréotypes portant atteinte à l'image et à la dignité de la femme ».

La pratique sportive des femmes et des filles reste limitée quantitativement, qualitativement et spatialement. Concernant l'offre sportive, les différentes contraintes identifiées sont : le manque de concrétisation de la volonté politique en politiques publiques sur le terrain compte-tenu notamment de budgets insuffisants et de l'absence de politique sportive locale ; le décalage important entre les orientations officielles tournées en priorité vers la compétition et le sport de haut niveau et les aspirations des femmes beaucoup plus diverses et orientées vers le sport de masse ; les infrastructures sportives qui demeurent toujours insuffisantes, souvent inadaptées et inégalement réparties sur le territoire ; une sécurité sous-estimée qui ne comprend pas les problématiques d'accès aux équipements sportifs ; une faible attention accordée à l'encadrement technique et administratif de la pratique du sport des femmes et des filles ; une médiatisation encore très stéréotypée; une diversité de l'offre de services et de produits qui est encore inégalement accessible au niveau des activités sportives proposées ou des équipements sportifs ; l'existence d'inégalités en matière d'éducation alors que le cadre scolaire offre des conditions favorables à la pratique sportive ; le très grand nombre de violences basées sur le genre et les violences sexistes dans les milieux sportifs insuffisamment traitées.

Concernant la demande sportive, de nombreux obstacles socio-économiques ou culturels peuvent également être mis en exergue, parmi lesquels : les considérations d'ordre socio-économique car 4/5 des femmes marocaines ne disposent pas de leur propre revenu ; le facteur temps car les femmes consacrent en moyenne sept fois plus de temps au travail domestique que les hommes ; les nombreuses résistances culturelles, parfois assorties de considérations religieuses ; l'image idéalisée de la « femme marocaine » ; la difficulté d'accès à l'information pour certaines catégories de femmes ; l'âge car à la puberté des contraintes physiques, physiologiques et symboliques entravent l'exercice physique chez les filles. Ces contraintes n'ont pas la même incidence selon les catégories de femmes et un certain nombre de critères tels que l'âge, le milieu socio-économique ou la situation familiale doivent être pris en considération pour ne pas caricaturer la situation. Enfin, en raison du contexte sanitaire lié au COVID-19, de nouvelles contraintes sont apparues dont l'annulation de tous les événements et les activités sportifs contribuant à une précarisation des femmes.

Alors que le sport et le genre sont deux sujets bénéficiant d'un certain engouement au Maroc, l'implication forte de l'agence de Rabat sur les questions liées à l'égalité entre les femmes et les hommes et son soutien à la mise en place de la BSG sont une réelle opportunité d'accompagner les initiatives pour faciliter la pratique sportive des femmes et des filles sur tout le territoire en mobilisant les diverses parties prenantes.

Sénégal



Le Sénégal s'est engagé à la promotion de l'égalité des sexes dans tous les secteurs en se dotant d'une stratégie nationale en matière de politique sportive égalitaire. La prise de conscience d'une partie de la société et des acteurs de la filière sport constitue un atout déterminant pour le développement de la pratique sportive des jeunes filles et femmes.

Comme en témoigne le recensement des 58 fédérations sportives du pays, le Sénégal jouit d'une tradition de nation sportive liée à sa richesse culturelle, à sa stabilité politique et démocratique et à sa dynamique démographique. Depuis l'accession au pouvoir du président Macky Sall en 2012, le gouvernement sénégalais s'est engagé à promouvoir une politique sportive dynamique et attractive répondant aux exigences internationales dans le but de s'aligner aux Objectifs de Développement Durable afin de lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale et contre toutes les formes de discriminations. A cet effet, le Sénégal s'est doté d'une Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre (SNEEG) qui clarifie la vision en matière de politique d'égalité entre les hommes et les femmes.

Cette stratégie d'égalité de sexe dans tous les secteurs y compris celui du sport a permis de tendre vers la parité dans certaines instances (43% de femmes à l'Assemblée nationale, 47% dans les collectivités locales). Ceci est l'aboutissement d'un long combat mené par les femmes politiques, la société civile, les universitaires, etc. qui impactera à moyen terme les instances de gouvernance du sport.

Cette volonté politique s'est traduite par l'adoption d'une Lettre de Politique Sectorielle de Développement (LPSD) des Sports en 2015 qui vise à mettre en œuvre « un système sportif accessible et performant qui contribue durablement au développement économique et social du Sénégal ». Le Sénégal s'est distingué sur le plan international et sous-régional au regard de ses performances sportives, et ces dernières années, ont été marquée par la percée importante des athlètes sénégalaises tant au niveau des sports individuels que collectifs. Au niveau des compétitions internationales, notamment olympiques, sur les cinq dernières participations, la délégation sénégalaise était, en majorité, composée d'athlètes féminines (63% de femmes contre 37% d'hommes). Si les femmes sont de plus en plus présentes sur les terrains, il reste beaucoup à faire, pour réunir les conditions favorables au développement du sport féminin sénégalais. Un grand nombre d'initiatives privées, associatives pour la plupart, ou émanant de quelques individus mais très médiatisées se développent à l'image de « Ladies' Turn », un tournoi de football féminin, créé en 2009 et destiné à la fois aux joueuses confirmées et aux débutantes. Des ONG nationales et mondiales, à l'instar du réseau Plan International, luttent également contre les stéréotypes de genre auprès des familles et des communautés. Par exemple, grâce à ce réseau, des clubs sportifs se sont associés à des écoles publiques pour favoriser la pratique du football, en particulier, en lien avec des ateliers sur les violences sexistes, l'information sur la sexualité et l'égalité filles-garçons. Les données statistiques révèlent qu'au Sénégal, les femmes et les hommes pratiquent les mêmes disciplines sportives mais en termes d'effectifs, les hommes sont les plus nombreux. Dans le sport d'élite (comme dans le sport de masse) le basketball et le handball ont, très tôt, été les espaces précurseurs de la féminisation de la pratique sportive (elles représentent respectivement 33,3% et 25% des effectifs).

En effet, ces sports sont considérés comme raffinés, à la différence des sports qui ont tout récemment vu l'intégration des femmes (football, athlétisme, rugby, escrime, boxe, automobile) car perçus comme « virils » et

antinomiques avec les caractéristiques attendues de la femme (au football, les licenciées représentent 0,07% des effectifs). Ces disparités sexo-spécifiques sont encore plus fortes dans le cadre de l'handisport. En effet, dans les disciplines paralympiques, les sénégalaises sont sous-représentées (4,2%) et leur participation se limite à deux sports : le tennis de table et l'athlétisme. De plus, la participation sportive des femmes dépend non seulement de l'âge des pratiquantes mais aussi des classes sociales. Dans le sport scolaire il n'y a pas de préférence des disciplines selon le sexe, en revanche, dans le sport éducatif, les filles sont davantage représentées dans les sports comme l'athlétisme, le basketball, le handball, ainsi que la gymnastique. Globalement, la formation scolaire met en exergue l'absence des femmes dans la plupart des disciplines de l'enseignement sportif (entre 2018-2019, 42 enseignantes d'EPS sont recensées contre 179 enseignants).

Il reste beaucoup à faire au niveau de l'implication au sein des instances dirigeantes. Sur les 58 fédérations reconnues par le ministère du Sport seules deux sont présidées par des femmes (roller-blade et gymnastique), soit 3%. Cette domination masculine dans les fonctions dirigeantes se reflète également dans les postes prestigieux car sur les dizaines de fédérations enquêtées, les postes de Vice-Présidences ne sont occupés par des femmes qu'à hauteur de 16 %. En revanche, aucune femme n'occupe le poste de Secrétaire générale, et seule une femme est Secrétaire générale adjointe. Les femmes sont ainsi surreprésentées dans les commissions dites « féminines » des fédérations et les commissions de communication. Le constat est le même dans les ligues sportives professionnelles, à l'image de l'athlétisme, où sur 14 ligues professionnelles, une seule est présidée par une femme. L'absence des femmes s'explique par différents facteurs tels que les problèmes de formation et de choix de carrière professionnelle mais surtout par des obstacles sexo-spécifiques (conciliation vie familiale et professionnelle, des modes de scrutins aux postes de direction) qui portent préjudices aux candidatures féminines.

Le manque d'infrastructures conditionne également la pratique sportive des femmes. En dépit du fait que depuis 2000, la construction et la réhabilitation d'infrastructures sportives est un des axes majeurs de la politique nationale sportive, dans les investissements, la question de la fréquentation des jeunes filles et femmes n'a pas été suffisamment prise en compte notamment au niveau de l'adaptation des vestiaires aux jeunes filles et femmes.

Façonnant l'opinion, les médias jouent un rôle important dans la lutte contre les discriminations et les inégalités ou au contraire les renforcent. Au Sénégal, à partir des années 1990, les femmes ont massivement intégré les organes de presse avec la démocratisation de l'espace médiatique par les pouvoirs publics. Toutefois, la couverture médiatique du sport féminin reste faible. En effet, en 2018, seuls 5,3% des articles de la presse écrite sont produits par des femmes. Quant à la télévision publique, uniquement 2% des programmes s'intéressent aux questions féminines, alors que pour la radio moins de 1% des sujets sont traités par les femmes et/ou pour les femmes.

D'importants freins pèsent ainsi sur la pratique sportive des femmes. Concernant l'offre sportive, les différentes contraintes identifiées sont l'absence d'une stratégie nationale de sport car malgré la LPSP des Sports pour la période 2016-2020, la promotion du sport féminin n'est pas été explicitement mentionnée,; l'insuffisance qualitative et quantitative du plateau sportif car les infrastructures sportives sont pour la plupart vétustes, dépourvus de sanitaires et inadaptés en matière de vestiaires, d'eau et d'éclairage et reste trop orientées vers des sports majoritairement pratiqués par des hommes ; le difficile changement de paradigme au niveau des instances de gouvernance du sport, les modes de scrutins des postes de direction au niveau des fédérations portant préjudices aux candidates féminines ; un accès inégal aux infrastructures sportives du fait du manque d'attribution de créneaux spécifiques ; la difficulté d'accès à des équipements sportifs, les articles sportifs tels que les brassières, les soutiens-gorges, et les chaussures n'étant pas adaptés ; une mauvaise gestion des infrastructures sportives en raison des lourdeurs administratives, de l'inadaptation des statuts juridiques et du manque de qualification du personnel ainsi que des moyens logistiques ; une inadéquation de l'emploi du temps des femmes et des filles en raison des obligations familiales ou des obligations scolaires rendant ainsi la conciliation entre sport et vie familiale très compliquée. Enfin, les violences basées sur le genre et les violences sexistes dans les milieux sportifs restent un sujet tabou et opaque en raison des trop faibles canaux d'expression et d'accompagnements.

Concernant la demande sportive, de nombreux obstacles peuvent également être mis en lumière, parmi lesquels : la structure sociale de la famille, qui en raison de la construction des idéaux de féminité, conditionne grandement la pratique sportive féminine dès le plus jeune âge ; les nombreux enjeux culturels et religieux qui freinent aussi les femmes dans leur choix de pratique sportive ; les considérations d'ordre économique car la précarité et la dépendance financière touchent particulièrement les femmes ; les problématiques liées à la santé reproductive et au passage à la puberté qui ont des conséquences sur la santé et le bien-être physique des jeunes filles ; le défaut de leadership et de solidarité féminine qui constitue un frein dans l'accès et le contrôle des postes stratégiques.

Contacts

Mickaëlle CHAUVIN

Chef de mission

Mobile : +33 (0) 6 81 86 00 98

mickaelle.chauvin@pwc.com

Olivier CHEVIYER

Directeur Consulting - Aide publique au développement - ODD

Mobile : +33 (0) 6 83 96 11 38

olivier.cheviyer@pwc.com